

Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 13 février 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 février 2023

### AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - APPEL À PROJETS EN DIRECTION DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LA CAN POUR « LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE » 2023

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Thibault HEBRARD à Aurore NADAL, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Eric PERSAIS à Christian BREMAUD, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre DIGET, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Florence VILLES à Nicolas ROBIN.

#### Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

#### Titulaires absents :

Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Alain LIAIGRE, Lucy MOREAU, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY.

#### Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Clément COHEN, Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Publié le

ID : 079-200041317-20230220-C\_\_45\_02\_2023-DE



C- 45-02-2023

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 FÉVRIER 2023**

#### **AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - APPEL À PROJETS EN DIRECTION DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LA CAN POUR « LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE » 2023**

Madame **Séverine VACHON**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Semaine européenne du Développement Durable se déroule chaque année entre le 18 septembre et le 8 octobre. Pour ouvrir d'autres possibilités aux communes désireuses de monter une animation en fin d'année scolaire, une seconde période est ouverte, du 30 mai au 30 juin chaque année.

La Semaine du Développement durable constitue un événement emblématique, sur le plan national mais également local, et représente l'occasion pour les collectivités territoriales de sensibiliser la société civile : citoyens, entreprises, associations aux différents enjeux du développement durable (protection des ressources naturelles, renforcement de la cohésion sociale, lutte contre le changement climatique...).

Depuis 2015, en lien avec le Réseau Développement Durable des communes, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) lance un appel à projets en direction des communes pour soutenir l'organisation d'événements et les initiatives communales. Ainsi, sur les huit premières éditions, plusieurs dizaines de communes au total ont participé, permettant de sensibiliser plusieurs milliers de citoyens aux enjeux du développement durable dont une grande majorité d'enfants (public cible).

Fortes des éditions précédentes, la CAN souhaite renouveler l'opération en lançant un nouvel appel à projets pour « La semaine européenne du Développement Durable » édition 2023, dont le règlement, annexé à la présente délibération, précise les conditions et modalités. Il est proposé de reconduire le même dispositif que durant l'année 2022.

La CAN apportera ainsi une aide financière à hauteur de 500 € maximum par commune, bonifiée dans le cas où plusieurs communes décident de s'associer pour organiser un événement, ainsi qu'une assistance logistique, méthodologique et un appui dans la création et la diffusion des supports de communication.

Des crédits de fonctionnement sont inscrits au budget primitif 2023, soit une enveloppe globale de 12 000 € pour accompagner financièrement les communes.

Considérant que cet appel à projets, en direction des communes du territoire, participe à l'émergence d'une dynamique territoriale autour des enjeux du développement durable ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le lancement de l'appel à projets considéré, en direction des communes du territoire dans le cadre de « La Semaine européenne du Développement Durable » édition 2023 ;
- Approuve le règlement de l'appel à projets annexé à la présente délibération ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer, le cas échéant, les documents afférents à sa mise en œuvre ;
- Autorise le versement de la somme d'un montant maximum de 500 €, bonifiée le cas échéant, au prorata des dépenses engagées pour chacune des communes sélectionnées dans le cadre de cet appel à projets.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Séverine VACHON**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Présidente Déléguée**